

« Le Festi'Val Les Naturiades du Val du Riot : Deux jours pour découvrir, apprendre à respecter et protéger la Nature à travers des stands, des ateliers et des animations. »

Premier festival Nature du Cambrésis, « Les Naturiades » sont nées de la volonté du Val du Riot de faire découvrir à son public la Nature dans toute sa splendeur et sa diversité et de sensibiliser le plus grand nombre, petits et grands, au respect de notre environnement. À travers un événement convivial et familial, pédagogique et ludique, elle désire interpeller le visiteur et l'inciter à la protection de la biodiversité animale et végétale, lui expliquant que si la Nature est une beauté à contempler, elle n'en est pas moins une richesse à préserver.

Entourée de partenaires passionnés, œuvrant dans la même optique, et forts du succès des précédentes éditions, l'équipe renouvelle l'expérience cette année. Son champ d'action s'ouvre à divers thématiques du développement durable, du bien-être au naturel aux valeurs du terroir et du travail artisanal.

Moment fort de rencontres et de découvertes, cette nouvelle édition vous emmène en voyage vers les merveilles que recèle notre patrimoine naturel et nous interpelle sur notre devoir d'écocitoyen, sur la responsabilité de l'Homme dans ses actes envers la Planète, mère nourricière.

A travers des stands, des ateliers et des animations, dans son écrin de verdure, la Base de Loisirs vous invite le temps d'un week-end à entonner un hymne à la Nature et à la vie sous toutes ses formes.

**Bulletin à nous retourner au plus tard le 19 août 2022**  
**par mail [animations@valduriot.fr](mailto:animations@valduriot.fr) ou par courrier à l'attention de**  
**Hélène DEBAERE**  
**Base Loisirs et Nature du Val du Riot**  
**Rue ampère – 59540 CAUDRY**  
**Plus de renseignements au 03 27 85 65 39**



Base de Loisirs du Val du Riot – Rue Ampère – 59540 CAUDRY  
Tél : 03 27 85 27 67 – [contact@valduriot.fr](mailto:contact@valduriot.fr)  
site internet : [www.valduriot.fr](http://www.valduriot.fr)

**BULLETIN DE PARTICIPATION**  
**« LES NATURIADES DU VAL DU RIOT »**  
**Samedi 3 et dimanche 4 septembre 2022**  
**Base Loisirs et Nature du Val du Riot à Caudry**

**RAISON SOCIALE :** .....

**Personne responsable :** .....

**Adresse :** .....

**Téléphone :** .....

**Principale activité :** .....

**N° SIRET :** .....

**Email :** .....

**Thématique présentée :** .....

**Contenu :**

stand d'information : .....

atelier : .....

animation / démonstration : .....

vente de produits : .....

**Public visé :** .....

Emplacement souhaité :  Plein air ..... M<sup>2</sup>

Sous chapiteau ou tonnelle ..... M<sup>2</sup>

Salle polyvalente ..... M<sup>2</sup>

Besoins matériels :  Raccordement électrique  Tables (1.20\*0.80) : .....

(quantité)  Grilles exposition : .....  Chaises : .....

Autres besoins spécifiques : .....

**\*En cas d'impossibilité d'utiliser la salle de par les mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement (jauge très limitée / manifestation uniquement autorisée en extérieur) acceptez-vous de participer en extérieur ?  oui  non**

**Autres Rqs :** .....

## Règlement de la manifestation

L'engagement à la manifestation est totalement gratuit. Le bulletin de participation dûment rempli et signé vaut pour engagement.

**Installation/démontage** : l'installation des stands sera possible à partir du vendredi 2 après-midi à 14h dans la salle et du samedi 3 à 8h30 en extérieur.

La délivrance des emplacements des stands se fera dans la mesure du possible en fonction des emplacements souhaités et de la date d'arrivée des inscriptions.

Aucun exposant n'aura la possibilité de s'installer sans l'accord préalable des organisateurs. En aucun cas un exposant ne pourra s'installer à un emplacement non prévu à cet effet sans l'accord préalable des organisateurs. Le comité organisateur fournit aux exposants abris (tonnelles, chapiteaux,) et matériel (tables, chaises, grilles,) dans la mesure de ses disponibilités. Il est interdit de circuler avec des véhicules sur le site pendant la manifestation. Il sera possible d'accéder aux emplacements avec un véhicule pour l'installation et la désinstallation des stands en dehors de ces horaires.

**Le démontage des stands aura lieu à l'heure de fermeture au public du salon et en aucun cas avant. Tout manquement à cette règle (sans demande préalable) pourra induire l'éviction des prochaines éditions de la manifestation.**

**Infos diverses** : le festival est ouvert au public le samedi 4 septembre de 14h à 18h et le dimanche 5 septembre de 10h à 18h. Son inauguration officielle aura lieu à l'heure d'ouverture au public. Un café d'accueil et une collation de midi seront offerts aux participants présents le dimanche. Une buvette est prévue dans l'enceinte du salon. Dans la mesure du possible, une restauration sera mise en place le dimanche midi pour les accompagnants et le public (selon les conditions sanitaires en vigueur).

**Assurances/responsabilité** : les exposants seront tenus de faire auprès des différentes administrations et assurances les déclarations résultant de leur participation. Ils restent entièrement et seuls responsables de leur conformité aux textes et lois en vigueur concernant leur activité.

Le comité organisateur n'est pas responsable en cas de vols ou dégâts qui pourraient se produire : pertes, incendies, dégâts causés par le public, orage, tempête ou autres événements prévus ou imprévus.

**Communication** : les participants autorisent les organisateurs à la prise des photographies nécessaires à la communication de l'évènement.

**Infos spécifiques COVID** : l'organisateur s'engage à mettre en place un protocole sanitaire en adéquation avec les mesures gouvernementales préconisées au moment de la manifestation. Chaque participant s'engage à respecter ce protocole et à le faire respecter lors de ses interactions avec le public.

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au règlement. Toute inscription à la manifestation entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement, qui est censé être connu de tous les participants. Il ne sera admise aucune réclamation. Ce règlement doit permettre à chacun de participer à la manifestation dans de bonnes conditions.

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les termes sans réserve.**

A ..... le .....

**Signature et cachet de la structure :**

# Bulletin de participation

## Festival Le Naturiades

### Edition 2022



## Base Loisirs et Nature du Val du Riot

### CAUDRY

**Samedi 3 septembre de 14h à 18h**

**Et**

**Dimanche 4 septembre de 10h à 18h**

**Visuel à venir**